

INSCRIPTION CANDIDATS INDIVIDUELS AUX EPREUVES ANTICIPEES BACCALAUREAT GENERAL SESSION 2017.

L'inscription des candidats individuels aux épreuves anticipées du baccalauréat général se fera le mercredi 23 novembre 2016 à 15h en Salle J09 sur Internet, par l'intermédiaire de l'application *INSCRINET*, sous la responsabilité du proviseur adjoint, en accord avec le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Bénin.

PIECES A FOURNIR

- Une demande d'inscription à l'examen auprès du service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
- Une confirmation d'inscription au CNED
- Une attestation d'inscription en classe de 1^{ère} (séries A, B, C ou D) du système éducatif du Bénin
- Une copie du reçu des droits d'inscription.
- La copie de la carte d'identité (photocopie de la pièce d'identité, du passeport ou certificat de nationalité) du candidat.
- la photocopie de l'attestation de recensement ou le certificat de participation à la JDC pour les élèves de nationalité française uniquement
- N.B : Les droits d'inscription à l'examen, s'élèvent à 200.000 F cfa et doivent être payés à la caisse de l'EFE MONTAIGNE entre 8h et 11h45, du lundi à vendredi.

Le Proviseur adjoint

